

# **MOUVEMENT GLOBAL POUR LES RÉPARATIONS ET LA GUÉRISON DES BLESSURES RACIALES**

## **PRESENTATION ADRESSEE AU SAINT SIEGE DANS LE CADRE DES DEMANDES DE REPARATIONS**

**Nous invitons l'Église catholique romaine à prendre part aux efforts internationaux pour les réparations et la guérison des blessures raciales de l'Afrique et de sa diaspora dans le monde entier, résultant du commerce transatlantique des esclaves et de ses conséquences.**

**Cité du Vatican**

**18 Juillet 2022**

## **Préambule**

Nous, représentants du Mouvement Global pour les Réparations et la Guérison des blessures raciales, encouragés par les mots et l'esprit de *Fratelli Tutti*, dans lequel le Pape François appelle le monde entier à un sens renouvelé de notre unité en tant que famille humaine, remettons ce document à l'Église catholique romaine en ce 18<sup>e</sup> jour de juillet 2022 dans la Cité du Vatican.

Dans ce document, nous décrivons brièvement le rôle prépondérant de l'Église dans la traite transatlantique des esclaves et ses terribles conséquences, ainsi que l'obligation morale et juridique de l'Église à apporter réparation.

I. Nous, descendants de l'Afrique, lieu de naissance de l'humanité et berceau de la civilisation humaine, venons devant le Saint-Siège pour demander qu'il assume pleinement ses responsabilités en matière de réparations et de guérison des blessures raciales. Nous voulons des réparations pour les péchés ordonnés, bénis, tolérés et promus par l'Église catholique romaine et qui ont ouvert la voie à l'oppression et à la souffrance des peuples africains sur le continent et dans la diaspora du 15<sup>ème</sup> siècle à nos jours.

II. Nous sommes à un moment où les pays et les institutions du monde entier reconnaissent globalement l'impératif de rendre compte de leurs crimes séculaires contre l'humanité des peuples africains.

III. Nous adressons dès lors cette demande au nom de nos ancêtres bien-aimés qui, à partir des années 1400, sont devenus les victimes de la traite et de l'esclavage massifs d'êtres humains africains orchestrés par l'Europe - un processus qui a brutalement déraciné, tué et déplacé des millions de personnes, constituant ainsi la plus grande migration forcée de l'histoire du monde. Nous venons au nom de nos ancêtres bien-aimés qui sont restés sur le continent, mais pour qui les conditions normales de vie n'ont pas été respectées. Sur ce continent, les conditions de développement familial, religieux, spirituel, social, culturel, économique et politique ont été profondément bousculées. D'abord, par le déracinement de ceux qui ont été réduits en esclavage et ensuite, par la colonisation.

IV. Nous venons au nom de notre précieuse Afrique et de sa diaspora dispersée dans le monde entier, qui souffrent aujourd'hui en raison de la dévalorisation continue de la vie des Noirs et du sous-développement des communautés noires dans le monde.

V. Nous venons en tant que représentants d'une partie de la famille humaine qui a été ostracisée depuis des siècles en raison du mensonge européen qui affirme la supériorité des Blancs et l'infériorité des Noirs. Ce mensonge, qui a été approuvé et promu par l'Église, a créé une fausse hiérarchie de l'humanité qui plaçait les "Blancs" au sommet et reléguait les "Noirs" au bas de l'échelle. Un mensonge, qui trop souvent ne situait pas les "Noirs" dans la famille humaine.

VI. Nous demandons au Saint-Siège de s'appuyer sur les mesures qu'il a prises jusqu'à présent et d'honorer ses responsabilités, de réparer et de faire amende honorable pour sa bénédiction et sa complicité dans les crimes contre l'humanité des peuples africains, comprenant la traite et l'esclavage d'hommes, de femmes et d'enfants africains ainsi que la colonisation de l'Afrique. Nous demandons également à l'Église d'honorer ses responsabilités pour son rôle

dans le fait de rendre l'Afrique et son peuple inférieurs, ouvrant ainsi la voie à l'avilissement et à l'oppression des Noirs en Afrique et dans toute la diaspora.

VII. Nous venons avec l'intention de reprendre la place qui nous revient dans le cercle de l'humanité. Nous demandons instamment au Saint-Siège, compte tenu de l'appel émouvant de *Fratelli Tutti* par le Pape François, de valoriser les "différents visages d'une humanité unique", de guider de toute urgence le monde entier dans la construction d'une culture globale de réparation et de guérison des blessures ainsi que de prendre d'autres mesures transformatrices pour l'Afrique et sa diaspora à travers le monde entier.

## DÉFINITION DES TERMES

**Les Asientos** étaient des contrats de monopole portant sur le pillage et l'esclavage des africains. L'Eglise catholique romaine en a octroyé aux monarques du Portugal et d'Espagne. Plus tard, ces monarques ont accordé ces contrats ou des sous-licence à des marchands, fournissant ainsi les principaux droits et moyens nécessaires au ravitaillement en personnes mises en esclave à travers le monde entier.

Ces contrats monopolistiques consacrent ce qui constitue aujourd'hui à la fois des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

La **guerre totale** est définie comme "une guerre qui considère toutes les ressources et les infrastructures des civils comme des cibles militaires légitimes ; c'est une guerre qui mobilise toutes les ressources de la société pour le combat ; c'est une guerre dont les besoins prédominent ceux des non-combattants". De plus, une guerre totale qui est sans restriction en termes d'armes utilisées, de territoire ou de combattants impliqués ou d'objectifs poursuivis est une guerre dans laquelle le droit international humanitaire n'est pas respecté.

Un **crime de guerre** est une violation des lois de la guerre qui donne lieu à une responsabilité pénale individuelle pour les actions des combattants. Celles-ci comprennent le meurtre volontaire de civils ou de prisonniers de guerre, la torture, la prise d'otages, la destruction sans nécessité de biens civils, la tromperie par perfidie, le viol, le pillage, l'enrôlement d'enfants soldats, la perpétration d'un génocide ou d'un nettoyage ethnique, le fait de ne pas faire quartier malgré la reddition et le fait de faire fi des distinctions légales de proportionnalité et de nécessité militaire. Une guerre totale qui ne fait pas de distinction entre les cibles civiles et militaires est considérée comme un crime de guerre.

Les **crimes contre l'humanité** sont certains actes qui sont délibérément commis dans le cadre d'une politique généralisée ou systématique, dirigée contre des civils, en temps de guerre ou de paix. Les crimes contre l'humanité diffèrent des crimes de guerre parce qu'il ne s'agit pas d'actes isolés commis par des soldats individuels, mais d'actes commis dans l'intérêt d'un État ou d'une organisation internationale.

"Le droit des crimes contre l'humanité s'est principalement développé à travers l'évolution du droit international coutumier. Les crimes contre l'humanité peuvent être commis en temps de paix ou de guerre. Ils ne sont pas des événements isolés ou sporadiques mais font partie soit d'une politique gouvernementale soit d'une vaste pratique d'atrocités tolérées ou excusées par un gouvernement ou une autorité de fait. Les crimes de guerre, les meurtres, les massacres, la déshumanisation, le génocide, le nettoyage ethnique, les déportations, les expérimentations humaines contraires à l'éthique, les châtiments extrajudiciaires, notamment les exécutions

sommaires, l'utilisation d'armes de destruction massive, le terrorisme d'État ou le parrainage du terrorisme par l'État, les escadrons de la mort, les enlèvements et les disparitions forcées, l'utilisation d'enfants soldats, les emprisonnements injustes, l'esclavage, la torture, le viol, la répression politique, la discrimination raciale, la persécution religieuse et d'autres violations des droits de l'homme peuvent atteindre le seuil de crimes contre l'humanité s'ils font partie d'une pratique généralisée ou systématique."

L'esclavage a été déclaré comme un crime contre l'humanité par la Déclaration de Durban en 2001. Le Vatican a participé à la conférence de Durban, ayant produit cette déclaration, et n'a cessé de promouvoir la mise en œuvre de ses engagements

- Les crimes contre l'humanité violent plusieurs conventions des Nations Unies, que le Vatican, en tant qu'État observateur, a toujours appelé à respecter :
  - la Charte de Nuremberg de 1945,
  - le Statut du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (1993),
  - le Statut du Tribunal pénal international pour le Rwanda (1994)
  - et le statut de Rome de la Cour pénale internationale (1998).

En outre, l'esclavage, en tant que crime contre l'humanité, est imprescriptible selon la Convention internationale sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité signée en 1968.

La traite négrière transatlantique, c'est-à-dire la guerre totale déclarée et émanant des Bulles de guerre et des Asientos de Negros, a été déclarée "crime contre l'humanité" par la Commission des droits de l'homme des Nations Unies lors de la Déclaration et du Programme d'action de Durban résultant de la Conférence mondiale de 2001 contre le racisme, la xénophobie et autres intolérances connexes.

"La traite transatlantique des esclaves a été une tragédie épouvantable dans l'histoire de l'humanité, non seulement à cause de sa barbarie odieuse, mais aussi en raison de son ampleur, de son caractère organisé [et] surtout de sa négation de l'essence des victimes . . . [et] en raison du fait que l'esclavage et la traite négrière sont un crime contre l'humanité..."

## **PREJUDICES**

### **Premier :**

**Les archives historiques affirment que l'Église catholique romaine a ratifié la destruction des royaumes africains, le pillage des richesses et ressources africaines, la guerre totale contre les peuples africains, et l'esclavage perpétuel des Africains et de leurs descendants.**

### **Bulles papales de la guerre totale**

L'Église catholique romaine a joué un rôle majeur dans le façonnement de la conscience morale des Européens et du monde entier de façon à permettre l'objectivation, la marchandisation, la déshumanisation et la souffrance des populations noires africaines du 15<sup>e</sup> siècle à nos jours.

À partir des années 1400, les monarques portugais ont adressé des pétitions aux papes de la Sainte Église catholique romaine pour qu'ils approuvent et soutiennent leurs projets d'expansion territoriale en Afrique. En réponse à ces pétitions royales, de nombreux pontifes, c'est-à-dire les personnes prétendant être les représentants de Jésus-Christ et de l'Église catholique romaine, ont répondu à ces pétitions en approuvant et soutenant la traite transatlantique et l'esclavage incessant d'hommes, de femmes et d'enfants.

En 1418, en réponse à la demande du roi Jean Ier concernant l'autorisation papale pour lancer une croisade chrétienne dans certaines régions d'Afrique, le pape Martin V, dans sa bulle ***Sane Charissimus***, "appelle les rois et princes chrétiens à soutenir le roi dans sa lutte contre les musulmans sarrasins du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et les autres ennemis du Christ". ***Sane Charissimus*** a légitimé les conquêtes militaires politiques et économiques portugaises en Afrique et a créé un précédent pour les futures bulles papales qui justifieraient la poursuite de l'asservissement de l'Afrique et des Africains. Dans ***Cum Charissimus***, publié en 1419, le pape Martin V réaffirme son soutien à la mission du roi Jean en Afrique.

C'est au fils du roi Jean, le prince Henri le Navigateur, que l'on doit le parrainage et le soutien des expéditions qui ont semé les graines de la colonisation européenne en Afrique et lancé la traite et l'asservissement des êtres humains africains. Henri, à son tour, a été parrainé et soutenu par la papauté. En 1420, le pape Martin V nomme Henri à la tête de l'Ordre du Christ, ce qui lui donne l'autorité de lancer la traite des êtres humains noirs africains au nom de la diffusion de l'Évangile de Jésus-Christ. En 1421, Henri offre au pape Martin plusieurs Africains capturés lors de ses premières expéditions.

En 1442, le pape Eugène IV publie la bulle ***Illius Qui*** qui accorde "la pleine rémission des péchés aux chevaliers qui ont pris part à des expéditions contre les Sarrasins" sous Henri le Navigateur. Il garantit également à son Ordre du Christ que les actions militaires en Afrique seraient considérées comme des guerres "justes" aux yeux de l'Église.

En 1452, le pape Nicolas V, dans la bulle papale connue sous le nom de ***Dum Diversas***, autorise le prince Henri à contraindre les africains noirs à un esclavage incessant. Il accorde ainsi à la Couronne du Portugal :

«... avec notre autorité apostolique, la pleine et libre permission d'envahir, de rechercher, de capturer et d'assujettir les Sarrasins, les païens et tous les autres infidèles et ennemis du Christ où qu'ils se trouvent, ainsi que leurs royaumes, duchés, comtés, principautés, terres, villes, villas et autres propriétés... **et de réduire leurs personnes en servitude perpétuelle**. Et à s'appropriier tous leurs royaumes, mandats, retenues, dominations et autres possessions, terres, villes, villas et autres biens à vous-même et à vos successeurs sur le trône du Portugal à perpétuité. **En raison de notre autorité apostolique, nous permettons à vous et à vos successeurs d'user et de jouir pleinement et librement de ces biens.** »

Ces bulles ainsi que d'autres ont permis de justifier la traite et l'esclavage des êtres humains noirs africains, ainsi que l'impérialisme et la colonisation de l'Europe en Afrique, tout cela au nom de Jésus-Christ.

Selon la théologienne et éthicienne chrétienne Katie Geneva Cannon, "le commerce transatlantique des Africains a été fondé sur le christianisme..." [ Le Prince Henri du

Portugal] "considérait la conversion et l'esclavage comme des termes interchangeables, n'éprouvant aucune dissonance cognitive dans l'utilisation du christianisme comme agent civilisateur pour transformer les convertis en esclaves."

(Il est important de noter que le point de vue de l'Église catholique sur l'esclavage des Africains noirs était différent de celui qu'elle avait des populations indigènes des Amériques. Lorsqu'en 1537, le pape Paul III, avec *Sublimus Deus*, a aboli l'esclavage des peuples indigènes, il n'a pas publié de condamnation similaire de l'esclavage des Africains noirs, approuvant ainsi la continuation de notre déshumanisation, ainsi que celle de nos ancêtres et de nos enfants. Le premier pape à condamner formellement la traite et l'esclavage des Africains fut Grégoire XVI en 1839, 300 ans après avoir été ordonnés.)

## **Asientos**

Les Bulles ont été suivies par des **contrats de monopole** connus sous le nom de "Asientos de Negros" ou "Asientos". Comme indiqué plus haut, ceux-ci ont été approuvés et/ou accordés par l'Église catholique à des marchands privés ainsi qu'au Portugal, aux Génois, à la France, à l'Angleterre et aux Espagnols.

Les Asientos de Negros constituaient le moyen légal de fournir des "esclaves" africains, spécifiant le nombre à livrer annuellement, les ports d'entrée, les montants forfaitaires et les taxes d'entrée à payer.

Les Asientos veillaient à ce que l'Église catholique reçoive des droits de licence, des tarifs, des taxes et d'autres droits, lui garantissant jusqu'à 50 % des profits tirés du commerce des Africains réduits en esclavage. Finalement, la guerre totale contre les nations africaines et la réduction en esclavage de leurs habitants et de leurs descendants, ordonnée par les bulles susmentionnées, a eu lieu et est connue sous le nom de traite transatlantique des esclaves.

Selon l'UNESCO, plus de 170 millions de morts ont été enregistrés au cours de cette guerre totale contre les vies africaines. Il y a eu au minimum 36 000 voyages de traite des esclaves qui ont été documentés. Thomas Cooper, dans le *Supplément à la lettre de M. Cooper sur la traite des esclaves*, affirme que pour 100 personnes ayant une lignée et un héritage africains qui ont été enlevés, fait l'objet de ce trafic et réduites en esclavage, 1000 ont été assassinées. Joseph Miller, dans *The Way of Death : Merchant Capitalism and the Angolan Slave Trade 1730-1830*, affirme que sur 100 personnes capturées, seules 57 atteignaient les Amériques, et que neuf autres mouraient tout de suite après. Ainsi, seuls 28 à 30 des 100 premiers esclaves restaient encore en vie 4 ans après leur enlèvement.

## **Deuxième**

**Les archives historiques affirme que l'Église catholique romaine a contribué à la création d'une fausse hiérarchie raciale de l'humanité en approuvant le mensonge de la supériorité de la race blanche et de l'infériorité des Noirs.**

Les pratiques d'asservissement sont aussi vieilles que l'humanité elle-même. Tout au long de l'histoire de l'humanité, différents groupes de personnes ont été soumis à des pratiques de trafic d'êtres humains, ont été réduites en esclavage et colonisées par d'autres. Mais la traite transatlantique et l'esclavage d'êtres humains noirs africains et la colonisation de l'Afrique qui

s'ensuivit ont été différents. Ils ont été fondés sur une justification biblique selon laquelle le peuple noir africain était inférieur et destiné à l'esclavage éternel.

Le révérend Dr Martin Luther King Jr. a dit un jour : "Quelqu'un a raconté un mensonge, un jour. Ils ont fait de tout ce qui est noir, laid et mauvais."

Dans " The Iberian Roots of American Racist Thought", l'historien James H. Sweet note que " l'explication la plus répandue de l'infériorité présumée des Noirs provient de l'Ancien Testament. L'histoire de Cham a servi à justifier l'assujettissement et la dégradation des Noirs pendant plus de mille ans. Sweet ajoute : " Malgré l'absence de toute caractérisation de Canaan en fonction de la couleur, de la race ou de l'ethnicité dans la version biblique, dans la Genèse Rabbah, [au cinquième siècle] l'identification ethnique des fils de Cham avait commencé à se déplacer vers les peuples d'ascendance africaine".

L'Église catholique a contribué à fournir le fondement théologique sur lequel les systèmes de la traite transatlantique et l'esclavage des Africains, la colonisation de l'Afrique et la fausse hiérarchie raciale de l'humanité ont été construits. Cela laissa libre cours aux gouvernements du Portugal, d'Espagne et d'autres pays de justifier leur traitement des Africains en les considérant comme des sous-hommes, non seulement pendant la période de leur asservissement, mais aussi à perpétuité.

En autorisant le mensonge de la supériorité des Blancs et de l'infériorité des Noirs, les actions papales ont marqué tout un continent ainsi que ses habitants qui étaient considérés comme des sous-hommes. Ces actions ont ainsi condamné les Africains à un statut dévalué de façon permanente.

## **HÉRITAGE/PRÉJUDICES**

**Les nombreuses actions de l'Église catholique romaine approuvant la traite transatlantique et l'esclavage des Africains, ainsi que la colonisation de l'Afrique ont contribué à la création d'une structure raciale mondiale qui a placé les Africains et les personnes d'origine africaine au bas de l'échelle de l'humanité.**

Le monde d'aujourd'hui est soumis à une hiérarchie dans laquelle la couleur blanche confère aux individus une valeur humaine maximale et la couleur noire diminue radicalement la valeur des êtres humains. Cette situation est due en grande partie aux actions de l'Église catholique romaine.

Pendant plus de six siècles et trente générations, le vol du travail et du savoir des personnes de lignée et d'héritage africains venant des deux côtés de l'Atlantique et les richesses illimitées qui en ont résulté, ont permis des générations d'européens de s'enrichir, avec pour conséquence une pauvreté transgénérationnelle pour les premiers et une richesse et des privilèges transgénérationnels pour les derniers.

Selon le père Pius Onyemechi Adiele, prêtre catholique et auteur de *The Popes, the Catholic Church, and the Transatlantic Enslavement of Black Africans 1418-1839* :

"Ce furent pour l'Afrique noire, non seulement des siècles perdus, mais aussi des siècles de condamnation internationale organisée et de meurtre de millions de ses fils et filles innocents et sans défense, des années de crise politique, de revers économiques, d'agitation sociale et de stagnation du développement dans toutes ses ramifications... Quatre cents ans de cruauté

européenne, de cruauté chrétienne, d'inhumanité validée par le pape et la théologie, qui ont infligé à l'Afrique une perte en hommes, en bonheur, en liberté et en dignité".

Toutes ces actions ainsi que le mensonge sur la supériorité des Blancs et l'infériorité des Noirs sont à l'origine de la dévalorisation des Noirs et le sous-développement des communautés noires dans le monde entier.

Ces actions ont créé des disparités flagrantes entre les Blancs et les Noirs dans presque tous les domaines de la vie et dans toutes les mesures du bien-être dans le monde entier. Et c'est pourquoi, selon un auteur, "les Noirs sont en bas de toutes les bonnes listes et en haut de toutes les mauvaises listes en Amérique." On peut en dire autant pour chaque nation dans laquelle vivent des personnes d'origine africaine.

C'est aussi la raison pour laquelle, selon les Nations Unies en 2015, les personnes d'ascendance africaine, partout dans le monde, font aujourd'hui partie des "groupes les plus pauvres et les plus marginalisés", qui "ont un accès limité à une éducation de qualité, aux services de santé, au logement et à la sécurité sociale, [...] font trop souvent l'objet de discrimination dans leur accès à la justice et sont confrontées à des taux alarmants de violence policière, ainsi qu'au profilage racial. "

Aujourd'hui, un Africain sur trois, soit quelques 422 millions de personnes, vit sous le seuil de pauvreté mondiale. Ils représentent plus de 70 % des personnes les plus pauvres du monde (World Poverty Clock, 2019). Au Brésil, en Colombie, en Équateur, au Panama, au Pérou et en Uruguay, les personnes d'ascendance africaine représentent 38 % de la population totale. Néanmoins, environ la moitié de toutes les personnes vivent dans une extrême pauvreté, selon le rapport 2018 de la Banque mondiale sur les Afro-descendants en Amérique latine. Aux États-Unis, l'une des nations les plus riches du monde, près d'un cinquième des personnes d'ascendance africaine vit sous le seuil de pauvreté, selon le recensement américain.

Selon toutes les mesures mondiales, il existe une dichotomie marquée de privilèges et de pauvreté entre les nations européennes et africaines, résultant de siècles de crimes chrétiens.

L'indice de développement humain 2020 divise les nations en quatre catégories : 1) développement humain très élevé ; 2) développement humain élevé ; 3) développement humain moyen ; et 4) développement humain moyen faible. Les graphiques suivants comparent les nations européennes (acteurs et bénéficiaires des Bulles de guerre) et les nations africaines (victimes des Bulles de guerre).

<b>Indice de développement humain (IDH) Catégorie</b>	<b>Nations africaines</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Nations européennes</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Développement humain très élevé</b>	-	0%	<b>50</b>	86%
<b>Développement humain élevé</b>	<b>3**</b>	7%	<b>6</b>	10%
<b>Développement humain moyen</b>	<b>11</b>	24%	<b>2</b>	3%
<b>Développement humain bas</b>	<b>32</b>	69%	-	0%

\*Afrique subsaharienne



\*Botswana, Afrique du Sud et Gabon

Ces statistiques ne suffisent pas à décrire la douleur de siècles d'espoirs, de rêves et de vies perdus. Elles ne décrivent pas l'angoisse émotionnelle profonde de vivre dans un monde qui dévalorise profondément la vie des Noirs. La Sainte Église catholique romaine a une profonde dette morale et financière par rapport à ses péchés et offenses perpétrés contre l'Afrique et son peuple, sous forme de réparations complètes, incluant des réparations économiques, sociales, politiques et émotionnelles.

## RÉPARATIONS

**En prenant appui sur le droit international, les normes coutumières internationales et les normes relatives à la réparation des conséquences de la guerre totale, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, et, encouragés par les mots et l'esprit de l'encyclique *Fratelli Tutti*, dans laquelle le Pape François appelle à un sens approfondi de notre humanité partagée, nous cherchons à obtenir des réparations et une guérison pour les personnes d'ascendance africaine.**

Il y a eu de nombreuses déclarations papales présentant des excuses et demandant le pardon pour le rôle de l'Église dans la traite des esclaves, la colonisation (du moins en ce qui concerne les Amériques) et le péché du racisme.

Et pourtant, comme le pape François a récemment été amené à le souligner sur la plateforme tweeter, "Le racisme est un virus qui mute rapidement et au lieu de disparaître, se cache et se tapit dans l'attente. Les cas de racisme continuent de nous faire honte, car ils montrent que notre supposé progrès social n'est pas aussi réel et définitif que nous le pensons."

Malgré toutes leurs bonnes intentions et les excuses, les déclarations papales n'ont pas été pleinement alignées au droit international. Elles ne démontrent pas l'entière responsabilité de l'Église et ne reconnaissent pas l'obligation de l'Église de réparer et de guérir. Les excuses papales n'ont pas non plus reconnu l'ampleur du préjudice causé par l'Église.

Cependant, dans notre quête d'une responsabilité totale, nous sommes encouragés par l'encyclique *Fratelli Tutti*. Le pape François, en écrivant que l'humanité est "une seule famille", appelle les êtres humains à renforcer les liens d'amour et d'amitié entre nous. Ce faisant, il a ouvert une porte qui devrait conduire à de véritables réparations et à des mesures de guérison.

Dans *Fratelli Tutti*, le pape François s'oppose à l'esprit de domination de l'autre qui caractérisait les bulles papales qui ont autorisé la guerre contre l'Afrique et les Africains. Il invite le monde à rêver comme une " famille humaine unique " et appelle à une nouvelle vision qui reconnaît la dignité de chaque personne humaine.

La reconnaissance par le pape François de la nécessité de se souvenir du passé afin d'aller de l'avant avec une "mémoire honnête et non voilée", suggère que nos demandes de réparations et de guérison devraient recevoir une réponse favorable.

En conséquence, la Sainte Église catholique romaine a une profonde obligation morale et légale de procéder à des réparations intégrales. L'Église peut commencer à remplir ses obligations avec des propositions suivantes :

### **Une déclaration de pleine reconnaissance**

S'appuyant sur la condamnation par le Pape Grégoire XVI, en 1839, de la traite des êtres humains africains et les excuses du Pape Jean-Paul II pour la traite des êtres humains africains, l'Église devrait pleinement reconnaître, admettre et demander pardon pour les préjudices résultant de la formation d'une conscience raciale mondiale qui a abouti à une fausse hiérarchie de l'humanité, fondée sur le mensonge de la supériorité blanche et de l'infériorité des Noirs. Ce mensonge contribue à marginaliser, opprimer, déshumaniser et conduire à la discrimination des Africains et des personnes d'origine africaine. Ce qui a donné lieu à un grand nombre d'actes monstrueux contre les hommes et Dieu dans l'histoire de l'humanité.

### **Des excuses conformes aux normes internationales, aux normes coutumières internationales et aux valeurs chrétiennes**

L'Église devrait présenter des excuses officielles et sincères pour le rôle joué par l'Église dans la traite et l'esclavage des Africains, la colonisation de l'Afrique et la promulgation du mensonge de la supériorité des Blancs et de l'infériorité des Noirs. Les actions de l'Église ont conduit à la dégradation continue de la vie et à la limitation des chances de vie des Africains et des personnes d'ascendance africaine. Ces excuses doivent être conformes aux normes internationales, au droit international coutumier et aux valeurs chrétiennes.

### **Appeler les autres nations occidentales responsables à s'engager dans une réparation morale et juridique**

L'Église devrait utiliser immédiatement et sans réserve son influence géopolitique pour demander à tous les pays occidentaux d'agir rapidement et sans délai, en suivant l'exemple de l'Église et en faisant amende honorable. Elle devrait reconnaître, observer et accomplir la mission de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine 2015-2024, déclarée par les Nations unies.

### **Annuler les bulles papales portant sur l'esclavage des Africains et des personnes d'ascendance africaine**

Comme nos sœurs et frères Indigènes, nous reconnaissons le poids et la force juridiques des bulles papales des 14e, 15e, 16e et 17e siècles qui sont utilisées aujourd'hui pour continuer à violer les droits humains, la justice et l'équité et empêchent de réparer les préjudices passés des nations chrétiennes agissant sur la base de décrets papaux. Nous demandons à l'Église de réaliser une liste complète de ces arrêtés afin de les abroger.

### **Publier une encyclique sur les réparations, la guérison pour les peuples africains et l'extinction du mensonge de la supériorité des Blancs et de l'infériorité des Noirs.**

Nous demandons que le Pape François, *Episcopus Servus Servorum Dei*, en tant que Serviteur des Serviteurs de Dieu, publie une nouvelle encyclique reconnaissant le tort profondément immoral commis par l'Église à l'encontre de l'Afrique et de ses descendants.

Nous demandons que, par cette nouvelle encyclique, le Pape reconnaisse ce que la science a confirmé : que les Africains étaient les premiers humains dont sont issus tous les autres êtres humains, qui ont donné naissance à de grandes cultures et des civilisations, qui ont introduit un système de valeurs et de respect de l'Esprit et de Dieu dont l'Église catholique a été la bénéficiaire.

Nous demandons qu'avec cette encyclique, le Pape François, Episcopus Servus Servorum Dei, annonce à toutes les nations l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour réparer les préjudices causés par la traite et l'esclavage des Africains, la colonisation et l'extinction du mensonge de la supériorité des Blancs et aider les personnes d'ascendance africaine à guérir du traumatisme de ces actions.

### **Créer une Commission papale sur les réparations et la guérison des peuples africains**

Nous demandons au Pape de convoquer une Commission vaticane sur les réparations et la guérison des blessures raciales qui servirait de commission conjointe du Vatican, de la diaspora africaine et des Africains. Les représentants de diaspora seraient issus des commissions nationales de réparations pour les Noirs dans chacune des régions suivantes : Amérique du Nord, Caraïbes, Amérique centrale, Amérique du Sud, Europe, Asie, Australie, îles du Pacifique et le continent africain. L'objectif de cette Commission serait de travailler avec la diaspora africaine et de l'aider dans ses efforts de réparation et de guérison au niveau global. Il s'agirait notamment : d'élaborer des propositions de réparations et de guérison financées par l'Église catholique, d'assurer leur mise en œuvre ainsi que leur maintien. Il s'agirait également de contrôler ces efforts, de développer aussi des propositions de guérison des blessures raciales financées par l'Église catholique, de veiller à leur mise en œuvre ainsi que leur maintien.

### **Engagement à soutenir financièrement les organisations mondiales de justice réparatrice et de guérison et à dédommager les descendants de l'esclavage transatlantique.**

Si les coûts humains de la traite transatlantique des esclaves sont impossibles à monétiser, les économistes et les historiens du monde entier ont donné une idée des coûts financiers du travail volé ainsi que des obligations de réparation financière.

La "Conférence de la Commission de la vérité" en 1999 à Accra, composée d'individus issus de neuf pays africains, des États-Unis, du Royaume-Uni et de trois pays des Caraïbes, a recommandé des réparations d'un montant de 777 trillions de dollars US (1,139 quadrillion en dollars US de 2016 avec l'année de référence 1999).

Le politologue Daniel T. Osabu-Kle (2000) a proposé des réparations internationales pour la traite des esclaves sur la base de la perte de population que de nombreuses régions d'Afrique ont subi du fait de la traite transatlantique et de la traite transsaharienne. En 2000, il a ainsi évalué le coût des réparations à 100 trillions de dollars américains, attribuant une valeur de 75 000 dollars par personne perdue, sur la base d'un modèle du développement historique et de la croissance démographique de l'Asie sur la même période. Osabu-Kle a estimé que le coût pour la seule Afrique s'élève à 75 000 milliards de dollars américains en 2000.

Bien qu'il soit impossible de rétablir financièrement les coûts économiques et humains du rôle de l'Église catholique dans la traite transatlantique des esclaves, l'un des principes fondamentaux de la Commission du Vatican sur les Réparations et la Guérison doit être de calculer et de s'engager à dédommager financièrement le vol du travail, des terres et des vies des africains. Par conséquent, la commission doit aussi inclure des experts et des représentants qui vont définir et concevoir les détails des réparations, y compris, mais sans s'y limiter, des historiens et des experts économiques qui peuvent calculer ce qui semble être incalculable.

Cette réparation doit inclure l'engagement d'une utilisation immédiate et généreuse des ressources financières globales de l'Église pour soutenir de manière continue les activités des organisations de justice réparatrice et de guérison. Celles-ci sont en effet engagées dans le travail de transformation de la conscience globale anti-africaine, de lutte contre le mensonge de la supériorité des Blancs et de l'infériorité des Noirs et d'aider les Noirs à guérir du traumatisme multigénérationnel causé par la traite transatlantique des esclaves et son héritage permanent.

L'Église dispose de divers organes, comités et bureaux dotés d'importantes ressources pour aider les commissions de réparation de la diaspora africaine et du continent, les organisations de la société civile ainsi que les organisations formées pour assurer la guérison et le rétablissement des peuples africains et des descendants d'Africains.

## **REMARQUES FINALES**

L'objectif de cette présentation sur les réparations est de mettre un terme à l'amnésie historique de l'Église et d'engager une conversation approfondie à laquelle le *Fratelli Tutti* du Pape François a ouvert la voie, dans le but de réparer les torts historiques commis par l'Église catholique romaine à l'encontre du peuple africain et des personnes d'origine africaine. Ces torts continuent de nuire à notre santé, notre bien-être et notre qualité de vie. Ces torts s'additionnent et correspondent à des crimes contre l'humanité.

Nous ne sommes pas ici pour dénigrer ou attaquer l'Église catholique, le pape François ou la communauté catholique mondiale. Nous sommes ici pour dire la vérité et appeler à l'action pour aider à la réparation et à la guérison des peuples africains dans le monde entier.

Nous sommes le Mouvement Global pour les réparations et la guérison des blessures raciales.

Nous demandons une attention immédiate à cette présentation.

## **REFERENCES**

- Adiele, Pius Onyemechi, *The Popes, the Catholic Church, and the Transatlantic Enslavement of Black Africans 1418-1839*, [https://library.oapen.org/bitstream/id/8aa95306-9256-443f-9e89-de5871874288/external\\_content.pdf](https://library.oapen.org/bitstream/id/8aa95306-9256-443f-9e89-de5871874288/external_content.pdf)
- Aird, Enola, *Toward a Renaissance for the African-American Family: Confronting the Lie of Black Inferiority The Future of Law, Religion, and the Family - A 25th Anniversary Symposium* 58 Emory Law Journal 2008-2009 (heinonline.org)
- Aird, Enola, *The Case for Emotional Reparations, Parts 1 and 2*, <https://communityhealingnet.org/the-case-for-emotional-reparations/> and, <https://communityhealingnet.org/the-case-for-emotional-reparations-part-2/>
- Baleka, Sipiwe, *Towards a Right of Return & Citizenship Policy for Descendants of People Taken from Territories in Africa During the Transatlantic Trafficking and Enslavement of African People*
- Burrell, Thomas, *Brainwashed: Challenging the Myth of Black Inferiority*
- Cannon, Katie Geneva, “Christian Imperialism and the Transatlantic Slave Trade,” [https://www.researchgate.net/publication/236716644\\_Christian\\_Imperialism\\_and\\_the\\_Transatlantic\\_Slave\\_Trade](https://www.researchgate.net/publication/236716644_Christian_Imperialism_and_the_Transatlantic_Slave_Trade)
- Deogratias, Fikiri Kamuntu, SJ, “Ubuntu Ethics: Toward Racial Reconciliation and Reparations,” <https://scholarcommons.scu.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1008&context=newhorizons#:~:text=Ubuntu%20ethics%20constitutes%20a%20possible,perfection%20of%20all%20of%20humanity.>
- Goff, Eberhardt, Williams, and Jackson, “Not Yet Human: Implicit Knowledge, Historical Dehumanization, and Contemporary Consequences:” [https://www.researchgate.net/publication/5640934\\_Not\\_Yet\\_Human\\_Implicit\\_Knowledge\\_Historical\\_Dehumanization\\_and\\_Contemporary\\_Consequences](https://www.researchgate.net/publication/5640934_Not_Yet_Human_Implicit_Knowledge_Historical_Dehumanization_and_Contemporary_Consequences)
- Encyclical Letter, *Fratelli Tutti*, of the Holy Father, Francis, On Fraternity and Social Friendship, [https://www.vatican.va/content/francesco/en/encyclicals/documents/papa-francesco\\_20201003\\_enciclica-fratelli-tutti.html](https://www.vatican.va/content/francesco/en/encyclicals/documents/papa-francesco_20201003_enciclica-fratelli-tutti.html)
- Grills, Aird, Frierson, “African Psychology and the Global Movement for Freedom from the Lie of Black Inferiority,” [https://www.researchgate.net/publication/346907708\\_Alternation\\_271\\_2020\\_170\\_-206170Print\\_ISSN\\_1023-1757\\_Electronic\\_ISSN\\_2519-5476\\_DOI\\_httpsdoiorg10290862519-54762020v27n1a10African\\_Psychology\\_and\\_the\\_Global\\_Movement\\_for\\_Freedom\\_from\\_the\\_Lie\\_of\\_Black\\_I](https://www.researchgate.net/publication/346907708_Alternation_271_2020_170_-206170Print_ISSN_1023-1757_Electronic_ISSN_2519-5476_DOI_httpsdoiorg10290862519-54762020v27n1a10African_Psychology_and_the_Global_Movement_for_Freedom_from_the_Lie_of_Black_I)
- McMahan, Thomas, “The Great Commission, Papal Bulls and the Doctrine of Discovery: from the 4th Century to Current Law,” [https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=3911636](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3911636)

Muhammad, Patricia, "The Trans-Atlantic Slave Trade,"  
<https://mail.google.com/mail/u/0/?tab=rm&ogbl#search/Patricia+Muhammad+/FMfcgzGpGTLtPrKdhZBxWSIXPCTFsfh?projector=1&messagePartId=0.1>

Muhammad, Patricia, "The Trans-Atlantic Slave Trade: A Forgotten Crime Against Humanity as Defined by International Law,"  
<https://digitalcommons.wcl.american.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1173&context=auilr>

Noonan, John T., *A Church That Can and Cannot Change: The Development of Catholic Moral Teaching* 15. Papal Encyclicals and Pastoral Letters Addressing Racism:  
<https://www.anselm.edu/sites/default/files/campus%20ministry/Papal%20Encyclicals%20and%20Pastoral%20Letters%20Addressing%20Racism.pdf>

- Does Pope Francis Believe that Black Lives Matter: <https://newrepublic.com/article/122899/does-pope-francis-believe-black-lives-matter>
- Pope Apologizes for African Slavery: <https://www.nytimes.com/1985/08/14/world/pope-apologizes-to-africans-for-slavery.html>
- Human Trafficking is a Crime Against Humanity, Pope Says, <https://www.ncronline.org/news/justice/francis-chronicles/human-trafficking-crime-against-humanity-pope-says>
- . Stop Exploiting Africa, share resources, Pope tells Europe:  
<https://www.reuters.com/article/us-pope-interview-africa-exclusive/exclusive-stop-exploiting-africa-share-resources-pope-tells-europe-idUSKBN1JG1OJ>
- Slave Voyages, <https://www.slavevoyages.org/>
- Standards of Living by Country, <https://worldpopulationreview.com/country-rankings/standard-of-living-by-country>
- Sweet, James H., “The Iberian Roots of American Racist Thought,” p. 148, <https://www.sas.rochester.edu/gsw/assets/pdf/iberian-roots.pdf>
- Total War  
<https://www.google.com/url?q=https://www.oxfordreference.com/view/10.1093/oi/authority.20110803105038425&sa=D&source=docs&ust=1658059449249959&usg=AOvVaw0juGSJEvitMFMyejnYbb6d>
- Patricia M. Muhammad The Trans-Atlantic Slave Trade: European Slaving Corporations, The Papacy and the Issue of Reparations. [https://www.jstor.org/stable/26915367?read-now=1&refreqid=excelsior%3A2a2d96f461be6074c52060d79cefc9d6&seq=12#page\\_scan\\_tab\\_contents](https://www.jstor.org/stable/26915367?read-now=1&refreqid=excelsior%3A2a2d96f461be6074c52060d79cefc9d6&seq=12#page_scan_tab_contents)